



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRÉLIDY
SÉANCE DU 12 janvier 2026

L'an deux mil vingt et six, le douze janvier à 18 heures 30, s'est réuni en session ordinaire le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre-Marie GAREL, Maire.

Date de la convocation : 5 janvier 2026

ELUS	Présent	Pouvoir	Absent	Absent excusé
GAREL Pierre-Marie	X			
BIAVA Denis	X			
PEUCH Pierre	X			
WATSON Linda	X			
MOREL Richard	x			
FLOURY Antoine				X
PHILIPPE Guy	X			
BLANC-MAGON de SAINT-ELIER Eléonore				X
BILLIOU Nicolas	X			
FUSTEC Armelle	X			
CHEVERT Liliane	X			

Le quorum étant atteint, conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Pierre-Marie GAREL ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Guy PHILIPPE

• **ORDRE DU JOUR** •

1. Approbation du compte-rendu du 10 octobre 2025
2. Approbation du PLUI
3. Subvention exceptionnelle

*_*_*_*_*_*_*

Délibération n° 1_12/01/2026 – Approbation du compte-rendu du 10 octobre 2025

Le conseil municipal a approuvé le compte-rendu du conseil municipal du 10 octobre 2025.

Délibération n° 2_12/01/2026- Modification simplifiée n°1 du PLUI DE Guingamp – Paimpol – Agglomération – avis de la commune

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.153-41 et suivants relatifs à la procédure de modification de droit commun des plans locaux d'urbanisme (PLU, PLUi) ;
VU la délibération DEL2023-12-254 du Conseil d'Agglomération en date du 12 décembre 2023 approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Guingamp-Paimpol Agglomération ;
VU l'arrêté du Président n°2025-10-046 en date du 13 octobre 2025 prescrivant la modification simplifiée n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération ;
VU la délibération du Conseil communautaire n°DEL2025-10-237 en date du 21 octobre 2025 définissant les modalités de mise à disposition du public ;
VU le projet de modification n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération notifié aux Personnes Publiques Associées (PPA) par courrier en date du 14 novembre 2025.
Le Conseil municipal,
A DONNE un avis favorable sur le projet de modification simplifiée n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Délibération n° 3_12/01/2026- subvention exceptionnelle

Plus de 150 spectateurs ont rempli l'église Saint Colomban de Brélidy le dimanche 21 décembre pour assister au concert de Noël donné par l'ensemble vocal Variation XXI composé de 30 choristes et dirigé par Jean-Jacques L'ANTHOEN, diplômé du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en chant et direction.

Cet ensemble vocal est une association, qui a donné ce concert à titre gratuit.

Après délibération,

Le conseil municipal a décidé de leur allouer une subvention exceptionnelle de 150 euros.

Monsieur le Maire clôt les débats, l'ordre du jour étant épuisé, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 19 heures 15 .

Pierre Marie GAREL, Maire de BRÉLIDY

